

POLITIQUE ET DIRECTIVES RELATIVES AUX DEVOIRS

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE

Responsable de la politique	Directrices de cycle complémentaire et secondaire
Public concerné	Élèves, parents et membres du personnel
Dernière mise à jour	2025
Date de la prochaine révision	2028

Révision et modification de la politique

L'École Libanaise du Qatar se réserve le droit de réviser, de modifier ou de mettre à jour cette politique à tout moment afin d'assurer sa conformité avec les besoins de l'école, les réglementations applicables, les exigences d'accréditation et les meilleures pratiques pédagogiques. Toute révision approuvée prend effet à compter de sa date de publication, sauf indication contraire.

1. PHILOSOPHIE ET OBJECTIF

À la LSQ, les devoirs constituent un prolongement utile de l'apprentissage en classe qui renforce les connaissances, développe les compétences et favorise la responsabilité et l'organisation, tout en maintenant une charge de travail équilibrée qui contribue au bien-être des élèves.

2. PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Les devoirs renforcent principalement l'apprentissage en classe et ne sont pas destinés à permettre aux élèves d'apprendre de nouveaux concepts de manière indépendante à la maison, sauf lorsqu'ils sont mis en œuvre dans le cadre d'un modèle pédagogique structuré (par exemple, la classe inversée).
- Les tâches sont significatives, gérables et adaptées à l'âge des élèves.
- Les instructions sont claires, précises et réalisables.
- Les devoirs peuvent prendre la forme d'évaluations dans les classes de la EB6 à la ES3.
- Les devoirs ne sont pas utilisés pour compenser le travail non terminé en classe.
- Les travaux remis par les élèves doivent refléter leurs efforts personnels et leur authenticité, les adultes se contentant de les guider, si nécessaire, sans prendre en charge la tâche.

3. CONCEPTION ET QUALITE DES DEVOIRS

Maternelle

Les devoirs ne sont pas des travaux scolaires formels ; il s'agit d'activités courtes, guidées, ludiques ou axées sur l'écoute, qui renforcent la communication orale et les routines d'apprentissage précoce grâce à des tâches pratiques et adaptées au développement des enfants.

Primaire (EB1-EB5)

Les devoirs renforcent la lecture, l'écoute, les mathématiques, le vocabulaire et les compétences liées aux leçons grâce à de courtes tâches réalisées par les élèves qui évitent les longues rédactions, l'apprentissage indépendant de nouveaux concepts ou la prise en charge par les adultes.

Collège et lycée (EB6-ES3)

Les devoirs approfondissent la compréhension grâce à des exercices ciblés, à la réflexion analytique, à de courtes réponses écrites ou orales, à des recherches ou à des tâches basées sur l'évaluation. Les devoirs comprennent des critères de réussite clairs et des délais coordonnés. Bien que les devoirs ne soient pas destinés à compenser le travail non terminé en classe, des exceptions limitées et intentionnelles peuvent être faites lorsque cela se justifie sur le plan pédagogique.

4. CHARGE DE TRAVAIL ET COORDINATION

Maternelle

Les tâches d'apprentissage à domicile pour les enfants d'âge préscolaire ne doivent pas dépasser 15 minutes par jour.

Primaire

- **EB 1 et 2** : jusqu'à **30 minutes** par jour
- **EB 3 et 4** : jusqu'à **45 minutes** par jour
- **EB5** : jusqu'à **60 minutes** par jour

- **EB6** : jusqu'à **70 minutes** par jour

Collège et lycée

- Pas plus d'un examen important par jour
- Pas plus de trois examens importants par semaine
- Pas plus d'un examen par semaine reposant principalement sur la mémorisation
- Les projets importants ou les devoirs à long terme sont communiqués au moins deux semaines avant la date d'échéance
- Les coordinateurs et le directeur de cycle veillent à l'équilibre de la charge de travail entre les matières
- Aucun devoir, examen ou projet n'est prévu le premier jour de la rentrée scolaire
- Les devoirs reprennent après les vacances avec des instructions claires et des délais réalistes.

5. COMMUNICATION DES DEVOIRS: BULLETIN HEBDOMADAIRE ET AGENDA QUOTIDIEN

Au niveau préscolaire et primaire, les devoirs sont communiqués par le biais d'une newsletter hebdomadaire et d'un agenda quotidien partagés sur Microsoft Teams. Le directeur de cycle publie la newsletter et l'agenda tous les jeudis, avant le début de la semaine suivante, et les enseignants expliquent les tâches en classe afin de s'assurer que les élèves comprennent ce qui leur est demandé. Les ressources et le matériel d'accompagnement sont téléchargés lorsque les tâches sont prêtes à être réalisées, à la suite de l'apprentissage en classe, afin de garantir la clarté pour les élèves et les familles.

6. PLATEFORMES ET RESSOURCES POUR LES DEVOIRS

Tous les devoirs, travaux et tâches évaluées sont publiés sur Microsoft Teams. Les élèves et les parents peuvent consulter les tâches à l'avance afin de faciliter leur planification. Les mêmes exigences en matière de clarté, d'équilibre et de visibilité pour le coordinateur/le responsable de section s'appliquent à tous les formats de devoirs, y compris les tâches numériques. Les tâches numériques sont utiles, clairement définies et gérables, et ne remplacent pas les activités d'apprentissage significatives.

7. REVISION DES DEVOIRS, COMMENTAIRES ET SUIVI EN CLASSE

Les devoirs sont toujours pris en compte et révisés en classe afin de garantir qu'ils contribuent à l'apprentissage. Cela peut inclure une brève discussion, une correction par les pairs ou une autocorrection, des commentaires ciblés de l'enseignant ou une intégration dans la leçon suivante afin de favoriser la réflexion, l'amélioration et la compréhension.

8. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- **Enseignants** : attribuer, expliquer les devoirs, suivre les progrès et fournir des commentaires
- **Référénts de niveaux** : surveiller et équilibrer la charge de travail à la maison entre les différentes matières enseignées en classe
- **Professeurs principaux (EB6 à ES3)** : surveiller le calendrier des devoirs et des évaluations sur Teams, aider les élèves chaque semaine à respecter les délais et à s'organiser, et partager leurs observations avec le directeur de cycle

Politique et directives relatives aux devoirs

- **Coordinateurs et directeurs de cycle :** veiller à la cohérence de la planification et à l'harmonisation de la charge de travail entre les matières
- **Élèves :** réaliser les devoirs de manière authentique en fournissant des efforts personnels
- **Parents :** encourager les routines et se référer aux agendas pour plus de visibilité et de planification